

GLYPHOSATE, UN PRODUIT DANGEREUX À INTERDIRE EN TOTALE TRANSPARENCE

Le glyphosate, produit herbicide dont l'usage est largement répandu en Europe, est en débat au niveau européen en vue de renouveler ou pas, son autorisation de mise sur le marché européen. Or, son caractère cancérigène est largement reconnu par de nombreuses expertises.

La Commission européenne, accompagnée d'un certain nombre d'Etats, sous la pression d'un secteur économique souhaitant exploiter la substance jusqu'au bout, serait prête à renouveler l'autorisation de licence de mise sur le marché, diminuant à peine au passage la durée de celle-ci.

La Ligue des droits de l'Homme dénonce l'opacité des débats sur ce sujet de santé publique et réaffirme le principe que tout nouveau produit doit être autorisé à être mis sur le marché en totale transparence des enjeux et des risques, avec des données disponibles dans les vingt-quatre langues de l'Union.

La nécessaire confiance attendue envers les institutions européennes doit reposer sur une démocratie européenne effective s'appuyant sur des citoyens éclairés.

La LDH, engagée pour la défense d'un environnement sain et durable inscrit dans les droits fondamentaux de l'humanité, demande au gouvernement français et à la Commission européenne :

- une décision d'interdiction du glyphosate sur le territoire de l'Union, avec le non-renouvellement d'autorisation de licence de mise sur le marché ;
- une information complète et des débats sur les produits prévus d'être mis sur le marché ;
- une veille sanitaire efficace sur les nouveaux produits chimiques agricoles.

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898

